

Congrès international Mexico 2010
Fédération internationale des femmes diplômées des universités (FIFDU)

Plan d'étude et d'action 2010-2013

Avant-propos

L'organisation du changement qui conduit à des futurs durables fait appel à l'adaptabilité, l'innovation, et la capacité à développer des solutions effectives. Un développement économique et social juste, l'équité entre les genres et la diversité culturelle et religieuse doivent entrer dans chacune des solutions. La FIFDU croit que l'éducation, formelle et informelle, sous-tend un changement effectif.

La FIFDU est une organisation qui encourage les femmes diplômées à utiliser leur expertise pour amener le changement, avec une référence particulière à l'éducation des filles, l'alphabétisation des adultes, l'accès et l'avancement des femmes dans l'Education supérieure, et la montée en puissance des femmes dans le leadership et les prises de décisions.

Les femmes diplômées couvrant des champs variés et nombreux d'expertise, les membres de la FIFDU sont bien placées pour travailler avec les gouvernements et le monde des affaires, comme agents du changement, par un travail pour l'Education à tous niveaux afin d'assurer le bien-être social, physique, émotionnel et spirituel, une économie florissante et un environnement sain pour nous-mêmes et les futures générations.

Le nouveau plan "Le pouvoir de l'éducation dans un changement effectif" appelle à des actions qui permettront aux femmes de contribuer à la réalisation de l'équité dans tous les aspects de la vie. La FIFDU a choisi de se concentrer sur les quatre thèmes suivants:

- I L'éducation pour l'autonomisation des femmes et le leadership*
- II L'éducation pour en finir avec la violence*
- III L'éducation pour l'indépendance financière, l'emploi et l'entrepreneuriat*
- IV L'éducation pour un avenir durable*

Les thèmes des quatre piliers ont été choisis après une consultation extensive des membres. Ils représentent des champs d'action dans lesquels les associations et fédérations nationales (AFN) peuvent travailler pour atteindre leurs buts propres tout en contribuant à ceux de la FIFDU. Cette dernière reconnaît que les AFN présentent des situations, des besoins et des intérêts différents et doivent sélectionner des actions qui leur correspondent. Ce programme est censé inspirer tous les membres avec des possibilités de travail en collaboration. Un thème transversal a été choisi pour un travail au niveau international pour les trois prochaines années:

"Education pour la réalisation des droits".

Pour en savoir plus: télécharger le document IFUW Programme for Action (version imprimable)

<http://www.ifuw.org/docs>

Pilier I- Education à l'autonomisation des femmes et au leadership

Elever le niveau de prise de conscience et de compréhension et créer pour les femmes et les jeunes filles des occasions de s'instruire grâce à une éducation - scolaire ou non, intelligente et indépendante- afin d'exercer un rôle égal dans le leadership et les prises de décision, dans la vie privée aussi bien que dans la vie publique.

Sous-thèmes:

* Accès à une éducation de qualité et de prix abordable pour toutes les femmes et toutes les jeunes filles

Savoir lire et écrire

Savoir calculer ; Développer les aptitudes par un stage professionnel

Education et entraînement pour se préparer à une carrière

* Education pour soutenir les droits des femmes et l'égalité des genres

Elimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes

Occasions de trouver un emploi équitable bien rémunéré

Accès au monde financier et à d'autres ressources en tant que travailleuse indépendante ou comme entrepreneuse

Répartition juste des tâches ménagères

Profiter des avantages disponibles : congé de maternité, soins pour l'enfant, soins pour la famille
Avoir droit à une santé qui permette une reproduction sexuée

* Leadership

Reconnaissance des capacités des femmes

Buts : atteindre le niveau de représentation ou de prise de décision dans les corps constitués (législatures, conseils, etc.)

Dispositions équitables pour les promotions aux grades supérieurs dans le commerce et les institutions

Projets de « mentorat »

Points de repère

Les statistiques sur l'éducation, l'emploi et la gouvernance doivent être décomposées et classées par genre.

Actions possibles pour les associations nationales :

- * Encourager les femmes à faire des études supérieures tout en identifiant les barrières à l'éducation dans le primaire et le secondaire et en recommandant leur suppression
- * Identifier les corporations, les affaires, les organisations et les fondations qui fournissent des fonds, des dotations et des donations pour des bourses destinées aux femmes et transmettent l'information à leurs membres
- * Lever des fonds pour fournir des récompenses et des bourses pour aider des femmes à aller plus loin et à obtenir une seconde chance
- * Organiser une formation pour des membres avec les techniques du monitorat, l'objectif étant de fournir des partenariats de monitorat à des étudiants de haut niveau et à du personnel universitaire de moindre niveau ainsi qu'à d'autres femmes, futur leaders potentiels
- * Ayant comme objectif d'obtenir l'égalité des genres, mener une recherche et rassembler des statistiques sur l'éducation actuelle, l'emploi et les situations de direction afin de déterminer quelles sont les proportions du genre et d'identifier les tendances dans

les secteurs organisés et ceux qui ne le sont pas
* Créer des crèches, des garderies abordables afin de donner aux femmes la possibilité d'émerger de la pauvreté et de se lancer dans des carrières qui en valent la peine

Résolutions adoptées à Mexico:

1. Equilibre travail-vie personnelle
2. Calcul et femmes
3. Instruction financière

Pilier II- Éducation pour Vivre à l'Abri de la Violence

Sensibiliser et faire comprendre ce qu'est la violence et comment agir pour créer des environnements dans lesquelles les nations, communautés et individus puissent prospérer à l'abri de la violence physique, psychologique, économique, sociale et culturelle.

Sous-thèmes:

* Violence envers les femmes et les enfants

Traite des femmes et des enfants pour des motifs sexuels ou de travail.

La maltraitance des femmes migrantes.

La violence familiale/conjugale, qu'elle soit physique, sexuelle, psychologique ou économique.

La maltraitance des personnes âgées.

La maltraitance des femmes handicapées.

L'intimidation à l'école et sur Internet ('*cyber bullying*')

La sensibilisation des hommes et des garçons pour prévenir la violence envers les femmes

* Education pour la paix et la sécurité humaine

Programmes éducatifs dans les écoles

Programmes éducatifs pour les forces de maintien de la paix
Programmes éducatifs pour les délinquants violents

* Réduction et résolution de conflits

Limitation des armements – armes nucléaires, bombes à fragmentation.

Rôle de la femme dans la résolution de conflits.

Protection des femmes dans les situations de conflit.

Protection des enfants dans les situations de conflit.

Actions possibles pour les associations nationales:

*Création des réseaux auprès d'autres ONG afin d'œuvrer de concert en termes d'éducation, de plaidoyer, de réformes juridiques et d'actions concrètes en ce qui concerne les questions liées à la violence.

*Promouvoir l'éducation dans les écoles de garçons et de filles au sujet de l'égalité, de leurs droits et du fait de vivre à l'abri de la violence ;

*Créer des groupes de prévention de la violence familiale dans les zones rurales afin d'éduquer les hommes et les femmes concernant le droit de 'vivre à l'abri de la violence' et afin d'apporter un soutien aux femmes maltraitées ;

*Organiser un évènement (atelier, conférence, débat, émission de radio ou de télévision, forum en ligne, exposition d'art, compétition littéraire) destiné aux femmes ou à un public mixte afin de sensibiliser les gens à ce qu'est la violence sous toutes ses formes, et aux façons de la prévenir afin que le droit des femmes, enfants et personnes âgées de vivre à l'abri de la violence soit garanti ;

* Œuvrer en collaboration avec les entreprises sur le thème de la 'non-violence' afin de donner de la visibilité à ces questions (imprimer des sacs, des calendriers, etc.) ;

* Préconiser le fait que les études de la paix soient intégrées au sein du cursus éducatif, et effectuer un suivi de la mise en œuvre ;

* Plaider auprès de votre gouvernement afin que celui-ci conçoive et mette en œuvre un Plan National d'Action relatif à la Résolution 1325 des Nations Unies, afin que les femmes soient protégées dans les situations de conflit et soient

représentées au sein du processus de prise de décisions concernant la résolution de conflits et la consolidation de la paix.

Résolutions adoptées à la Conférence internationale de 2010:

4. Maltraitance des femmes migrantes
5. Traite des êtres humains
8. Armes à fragmentation
9. Maintien de la paix

Pilier III- Education pour l'indépendance financière, l'emploi et l'entrepreneuriat

Augmenter la prise de conscience et les connaissances des femmes et des filles pour qu'elles acquièrent des connaissances financières et qu'elles comprennent comment obtenir et gérer des finances et autres ressources, domaines essentiels pour l'autonomie des femmes.

De plus, cela permettra de créer des opportunités pour l'emploi des femmes, leur « auto-emploi » et la possibilité pour elles de devenir entrepreneur.

Sous-thèmes:

Connaissances financières

Education scolaire à la gestion de l'argent

Education juridique sur le droit des femmes à la propriété et autres ressources

L'écart des richesses

L'accès à l'argent

Comprendre la micro-finance

L'accès équitable au financement par des prêts, des emprunts immobiliers, etc.

L'écart des revenus entre hommes et femmes (ndt : à travail égal)

L'accès à la formation et à l'emploi dans des métiers qualifiés et dans le domaine de la technologie

La législation sur l'égalité d'opportunité sur le lieu de travail

Rendre les femmes plus visibles dans les métiers de la finance et de la comptabilité et dans les institutions financières

Des pratiques de travail reconnaissant l'équilibre vie familiale/vie professionnelle

Des processus équitables pour la promotion interne

Des objectifs ciblés pour augmenter le nombre de femmes dans les conseils d'administration

Actions possibles pour les associations nationales:

*Défendre auprès du Ministre de l'Education et des commissions adéquates l'éducation au sujet de la gestion de l'argent et des connaissances financières ;

*Organiser des séminaires, réunir des panels ou publier des articles sur les façons dont les femmes peuvent avoir accès à l'information sur les questions financières;

* Défendre l'éducation sur le droit des femmes à la propriété et aux autres ressources et sur l'égalité d'accès à l'emprunt, au micro-crédit, etc.;

* S'associer aux autres associations de femmes pour demander ensemble la suppression de l'inégalité de salaire entre hommes et femmes;

* S'associer aux autres associations de femmes pour organiser ensemble « la journée de l'égalité de salaire » ;

* Examiner la législation sur l'égalité de salaire entre hommes et femmes et demander au gouvernement de mettre en oeuvre les adaptations nécessaires;

* Fournir ou soutenir les organisations conduisant des ateliers de formation professionnelle, de négociations salariales, sur l'écriture de CV et la préparation d'entretien de recrutement;

* Organiser des séminaires/réunions utilisant l'expérience de femmes en poste de direction pour motiver et inspirer plus de femmes à faire connaître leur disponibilité pour nomination à des conseils d'administration et des commissions des secteurs public ou privé;

* Défendre auprès du gouvernement les questions relatives aux retraites et retraites complémentaires des femmes et aux congés de maternité et de paternité payés;

* Organiser des séminaires/réunions avec des femmes chefs d'entreprise qui pourraient servir de modèle et de conseil.

Résolutions adoptées à la Conférence internationale de 2010:

2. Les femmes et le calcul

3. Instruction financière

Pilier IV- Education pour des futurs durables

Engager une prise de conscience et créer des initiatives dans le domaine éducatif grâce à des actions formelles et informelles pour préserver l'environnement, la société, l'économie et assurer une juste répartition des ressources.

Sous-thèmes:

- Réconcilier développement et préservation
 - Développer l'économie tout en sauvegardant l'emploi
 - Prendre en compte l'accroissement démographique
 - Revoir le statut de la terre et son utilisation
 - Réexaminer les lois sur l'héritage.
 - Mieux répartir les ressources alimentaires. Améliorer la santé par une meilleure nutrition.
 - Améliorer la répartition de l'eau et le sanitaire
 - Gérer les déchets (toxiques en particulier) Recycler
 - Eviter l'épuisement des ressources non renouvelables
 - Produire et utiliser de l'énergie renouvelable.
 - Changement climatique.
 - Analyser la montée du niveau des océans et l'impact des pluies acides
 - S'intéresser à la désertification
 - Biodiversité
 - A maintenir, en protégeant les espèces et les types d' habitat menacés
- Diversité culturelle et sociale
- A protéger en équilibrant harmonie sociale et besoins et droits de l'individu
 - Empêcher la discrimination

Actions possibles pour les associations nationales:

*

Organiser la formation à l'utilisation efficace des media pour permettre au public d'accéder aux questions de développement durable et aux solutions qui s'imposent

* Faire campagne pour le droit de la femme à l'eau potable et à la nourriture

* Plaider en faveur de l'énergie renouvelable (production et utilisation)

*Encourager la recherche sur le développement durable dans l'enseignement supérieur

* Créer des liens avec d'autres organisations non gouvernementales (ONG) et communautés concernées afin de soutenir les projets et programmes existants.

*Sur le plan local, dépister tout indice de changement chez les espèces animales ou végétales imputable au changement climatique ou à d'autres causes, afin d'alerter la conscience du public et d'élaborer des stratégies de préservation.

*Organiser des ateliers sur le statut de la terre, son utilisation, les lois sur l'héritage et les pratiques locales, afin d'identifier toute forme de discrimination à l'encontre des femmes et de suggérer les mesures à prendre.

*Tenter d'étendre la diversité culturelle de l'affiliation aux associations nationales membres de la FIFDU et d'établir des liens avec les organisations féminines issues d'autres milieux tels que immigrés ou réfugiés.

*Contribuer à réduire l'impact de l'accroissement démographique en militant en faveur des associations censées prévenir les grossesses chez les jeunes adolescentes et permettre aux familles et particulièrement aux femmes de décider du nombre d'enfants souhaitable.

Résolutions adoptées à la Conférence internationale de 2010:

6. La bioéthique et les femmes

7. Le changement climatique et les gaz à effet de serre

Traductions par la Commission des relations internationales de l'AFFDU (M.Bernheim, A.Harris-Hennon, I.Trimaille, L.Delorme), pour information des groupes locaux de l'AFFDU.